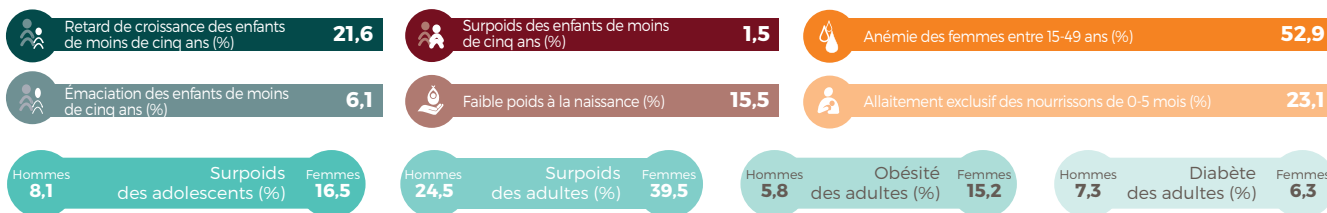




Date d'adhésion : juin 2013
Population : 26,38 millions
SCALINGUPNUTRITION.ORG/COTE-DIVOIRE

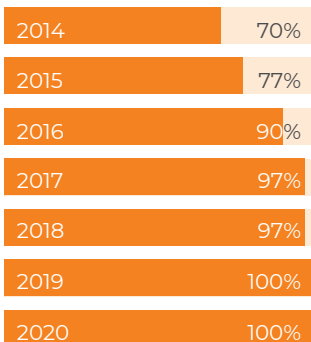


APERÇU COVID-19

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a ralenti et parfois même arrêté les activités de terrain, notamment de la Campagne nationale pour l'allaitement et la stimulation précoce des jeunes enfants, de la mise en place des comités régionaux, de l'étude sur le coût de la faim et des missions de supervision. Un plan de riposte du secteur nutrition et sécurité alimentaire contre la COVID-19 a été élaboré.

TRANSFORMATIONS INSTITUTIONNELLES EN 2019-2020

TOTAL PONDÉRÉ 2020 **95,5%**

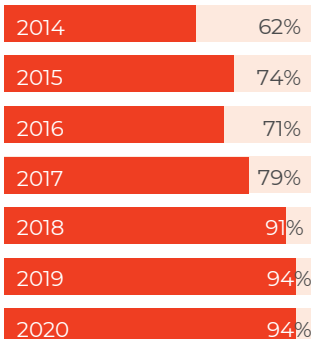


Rassembler les parties prenantes dans un espace d'action commun

Le Conseil national pour la nutrition, l'alimentation et le développement de la petite enfance (CONNAPE) et tous ses organes sont fonctionnels, tout comme les comités thématiques pour l'enrichissement des aliments (ANEA), ainsi que la Plateforme nationale multisectorielle d'Information pour la nutrition (PNMIN) et le Plan multisectoriel national du développement de la petite enfance (PMNDPE). Les quatre comités régionaux sont installés et fonctionnels. Le réseau du secteur privé est en place.

PRIORITÉS 2020-2021

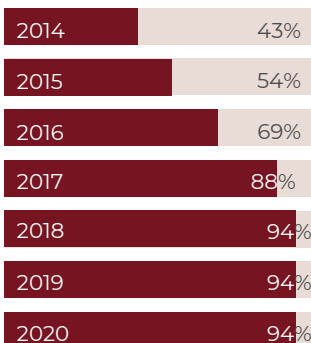
- Revue du Plan nationale multisectorielle de la Nutrition y compris de la NPIN 2016-2020.



Garantir un cadre politique et juridique cohérent

De nombreuses études, analyses et revues ont été effectuées, notamment sur les stratégies et plans nationaux et sectoriels liés à la nutrition, pour évaluer notamment leur efficacité. Les campagnes nationales et régionales sur l'allaitement et la stimulation précoce ont été lancées. Par ailleurs, des actions importantes de plaidoyer de haut niveau ont également été menées pour renforcer le cadre politique, comme la participation au 31^e sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union Africaine pour l'inscription de la nutrition dans l'agenda 2022 de Union africaine, ainsi que pour le renforcement des capacités des parlementaires.

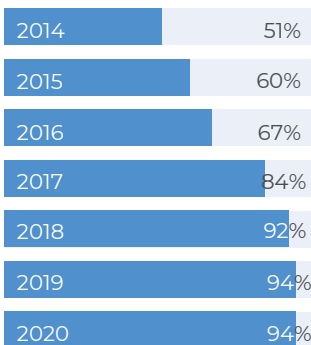
- Mise en place de mécanismes innovants avec le financement du secteur privé
- Adoption de textes réglementaires formalisant les spécialistes techniques
- Finalisation du processus d'adhésion des États au CERFAM
- Mise en place du Réseau de la jeunesse
- Élaboration des documents techniques pour l'inscription de la nutrition à l'Union Africaine



Aligner les actions sur des résultats communs

Conformément au cadre de résultats commun, plusieurs actions ont été menées :

- Prise en compte des orientations nationales concernant la nutrition et la petite enfance dans le Plan national de développement sanitaire 2021-2025 et dans la Politique nationale d'alimentation scolaire 2018-2025.
- Arrêté portant création, organisation et fonctionnement des Comités régionaux et de leur guide d'opérationnalisation.
- Suivi des indicateurs du cadre commun des résultats, assuré par la PNMIN.
- Renforcement des capacités des acteurs (suivi et évaluation, collecte, analyse et harmonisation des données).



Procéder au suivi financier et mobiliser des ressources

Le suivi financier et la mobilisation des ressources est effectif :

- Traçage des dépenses de nutrition réalisé en 2019 avec l'appui technique de l'INS et d'un expert consultant.
- Chiffrage des interventions sensibles et spécifiques à la nutrition dans le Programme d'investissement public (PIP).
- Plaidoyer aux conférences programmes pour la mobilisation des ressources de l'État en faveur de la nutrition, de l'alimentation et du développement de la petite enfance.
- Appui budgétaire de la BAD au Plan multisectoriel de l'allaitement 2019-2021.
- Mise en œuvre du projet d'investissement du PMNDPE 2018-2022 soutenu par la Banque mondiale.